

## NUMERISATION DES ACTES D'ETAT CIVIL : COMPTAGE DES ACTES

Afin de réaliser un devis pour la prestation de numérisation et d'indexation des actes d'état civil, merci de remplir ce document.

Vous devrez arrêter la numérisation à l'année où avez commencé à saisir les actes d'état civil de la commune dans votre logiciel.

- Commune de : .....
- Éditeur du logiciel d'état civil :
  - COSOLUCE (Cyan)                       LITTERA (Odyssée)                       AUTRE
- Logiciel d'état civil installé en quelle année ? .....
- Votre commune a-t-elle fusionné avec d'autres communes ?
  - Oui                                               Non
- Si fusion : y-a-t-il plusieurs bases de données à créer ?
  - Oui                                               Non

Quantités de :

- Registres mariages : .....
- Registres décès : .....
- Registres naissances : .....
- Registres uniques (naissances et reconnaissances, mariages, décès) : .....

**Attention, pour les actes de naissances :**

- **Vous devez comptabiliser les actes de reconnaissance**
- **Vous ne devez pas comptabiliser les naissances hors communes**



